

■ **KAROLY SA**, à Saint-Maurice, Av. d'Agaune 44, 1890 St-Maurice, nouvelle société anonyme. Date des statuts: 28.05.2003. But: montage de charpente métallique, toitures, façades et tout commerce se rapportant à l'industrie du bâtiment et des constructions métalliques, ainsi que toutes opérations financières ou commerciales, mobilières ou immobilières convergentes. Capital-actions: CHF 100'000.--, entièrement libéré. Actions: 100 actions de CHF 1'000.-- au porteur. Faits qualifiés: apports en nature et reprise de biens: selon convention du 28.05.2003 et inventaire, sont apportés à la société pour un total de CHF 117'637.- de l'outillage, du matériel et des véhicules professionnels. Apport accepté pour ce prix et payé à concurrence de CHF 100'000.- par remise aux fondatrices des 100 actions de CHF 1'000.- qui constituent le capital, le solde de CHF 17'637.- étant inscrit au passif du bilan en faveur de l'apporteur. Organe de publication: FOSC. Personnes inscrites: Monory née Crittin, Francine, de Chamoson, à Ollon, présidente, avec signature individuelle; Spiazzi, Stéphanie, de Saxon, à Ollon, vice-présidente, sans droit de signature; Dechamboux, Michèle, de Thônex, à Meinier, secrétaire, sans droit de signature; Fiduciaire Legista SA, à Lausanne, organe de révision.

Journal no 633 du 10.06.2003
(01035366 / CH-621.3.006.778-0)